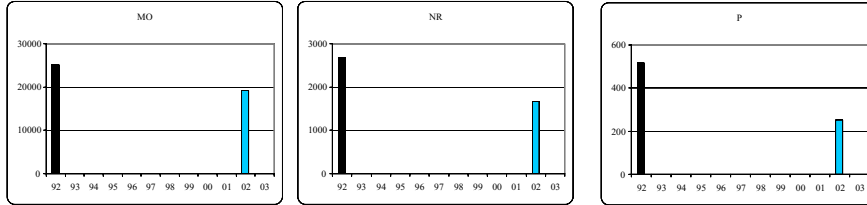


PLAN D'ACTION RENFORCEE DU VAL DE VIENNE

RIVIERE LA VIENNE
BASSIN VERSANT DE LA LOIRE

REJETS DU VAL DE VIENNE de Limoges à Confolens

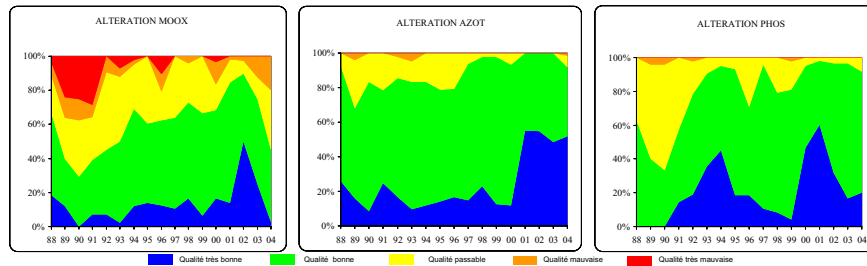


MO = Matières organiques. Effet rivière = baisse de l'oxygène dissous
NR = Azote réduit. Effet rivière = baisse de l'oxygène dissous et croissance des végétaux
P = Phosphore. Effet rivière = croissance des végétaux

L'essentiel des rejets de matières organiques est d'origine industrielle, les collectivités étant prépondérante pour l'azote et le phosphore. Les travaux les plus importants sont en cours d'achèvement et vont se concrétiser dans les deux ou trois ans qui viennent par une baisse sensible des rejets des collectivités locales. On peut citer la mise en service récente des nouvelles stations d'épuration de Limoges et de St Julien. La situation apparaît plus contrastée pour les rejets industriels compte tenu de certaines augmentations d'activités.

QUALITE DES EAUX DE LA VIENNE

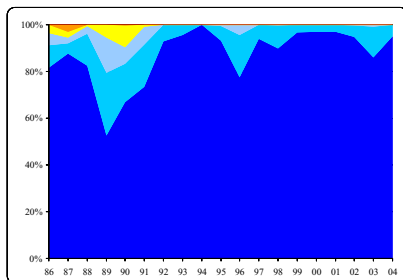
Mesures aux stations RNB 79000,79600, 80900, 81300, 82000. Répartition des indices par classe de qualité



La qualité des eaux se dégrade plus fortement du point de vue des matières organiques lors des étiages sévères. Le secteur le plus dégradé reste celui de l'aval de Saillat. Les variations de qualité sont largement liées à l'hydrologie. Pour l'azote et le phosphore, on observe une tendance à l'amélioration avec une proportion forte de bonne et très bonne qualité. Pour la pollution métallique, la qualité reste encore dégradée à l'aval de Limoges avec cependant une tendance à l'amélioration pour le cadmium et l'arsenic. Les indices de qualité biologique indiquent également une situation qui reste mauvaise. En 2004, la qualité MOOX est marquée par des valeurs élevées en DCO (demande chimique en oxygène) qui ne semblent pas en relation avec les rejets.

HYDROLOGIE DE LA VIENNE

Mesures faites à la station L040061 Pont de pilas : Distribution des indices d'hydraulicité par classes (débits journaliers vs débit de base)
La limite jaune-bleu est calée sur le DOE de 9,5 m3/s, ce qui permet d'en déduire le nombre de jours durant lesquels les débits ont été inférieurs à ce seuil



Le début du Par coïncide avec des étiages beaucoup moins critiques qu'en 89, 90 et 91. Au cours de ces trois années, les débits journaliers sont restés très souvent entre 8 et 10 m3/s et la qualité de l'eau s'est fortement dégradée. Depuis 1992, seule l'année 1996 a présenté pendant quelques semaines des débits inférieurs à 10 m3/s. Un soutien d'étiage est assuré à partir des retenues hydroélectriques de l'amont.

Le débit Objectif d'étiage défini par le SDAGE est de 9,5 m3/s au Palais.

COMMENTAIRES

Le Plan d'action renforcée du Val de Vienne a été initié en 1992 pour une durée de cinq ans. Un certain temps de latence est apparu pendant lequel les projets importants se sont élaborés et les décisions prises. Les réductions des rejets de matières organiques d'origine industrielle n'ont pas été aussi importantes qu'espérées à la mise en route du PAR. Certains travaux ont simplement compensés les augmentations de production sans diminution conséquente des flux rejetés. Les travaux des principales collectivités locales sont en voie d'achèvement. Des études plus détaillées sont en cours pour mieux en apprécier les effets sur la qualité de la Vienne.